

non plus, ouverture à l'action en dommages. Un témoin ne peut pas être tenu responsable des procédures irrégulières du coroner, aux ordres et aux instructions duquel il obéit de bonne foi, et dont il n'a pas le droit de discuter la compétence. (No 65, Table Des R. O. Q. 609)

Jugé:

Qu'un médecin qui exprime, de bonne foi, dans un bal, à un ami qui le consulte en passant, son opinion contre un traitement secret et nouveau adopté par un confrère pour accoucher les femmes, sans douleur, et qui cite un cas où une femme serait morte après avoir subi ce traitement, référant en même temps pour les détails à un troisième médecin appelé à cet accouchement, ne peut être recherché pour diffamation parce que cette conversation est privilégiée. (21 R. L. 461)

---

#### CONCLUSION.

Nous avons successivement examiné les principaux cas de responsabilité du médecin, d'après la loi criminelle et d'après la loi civile; nous insérerons ici la nomenclature des principales circonstances où un médecin peut manquer à la loi de conscience:

“ Il manquerait à cette loi de conscience:

“ 1° Si, étant dépourvu de la science suffisante, il entreprenait de traiter les malades;

“ 2° En pratiquant le charlatanisme d'escroquerie (1) ou en réalisant, aux dépens des clients, n'importe quels bénéfices illicites;

---

(1) L'exercice illégal de la médecine est punissable d'une amende de cinquante dollars.